

Conditions et tarifs

**des principaux services
bancaires applicables à la clientèle**

Conditions au 1^{er} janvier 2011

Edition au 18 avril 2011



CAISSE D'ÉPARGNE
BRETAGNE PAYS DE LOIRE

EDITO

Chers Clients,

Vous trouverez dans cette brochure les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des Entreprises, organismes de l'Economie Sociale, SEM et HLM, Secteur Public, Promoteurs, Constructeurs Aménageurs, à compter du 1^{er} janvier 2011.

Notre organisation décentralisée autour de 11 centres d'affaires sur 9 départements (Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Morbihan, Sarthe, Mayenne, Vendée) nous permet de vous apporter proximité et expertise. Nous renforçons ainsi notre implication en tant que « Banque des Décideurs en Région ».

Vous trouverez auprès de nos chargés d'affaires conseil, disponibilité, réactivité et expertise afin de vous accompagner durablement dans tous vos projets. N'hésitez pas à les solliciter ; leur ambition est de satisfaire au mieux vos besoins. Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Pascal CHABOT,

Membre du Directoire

en charge de la Banque du Développement Régional

Vous pouvez retrouver ces informations sur notre site :
www.caisse-epargne.fr*
Région Bretagne-Pays de Loire.

*Coût selon votre fournisseur d'accès

Sont reprises ci-après, les opérations spécifiques de la clientèle des Entreprises, des organismes de l'Economie Sociale, du Logement Social, du Secteur Public, et de l'Immobilier Professionnel.

SOMMAIRE

VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN

P. 4

- La tenue de votre compte courant
- Les arrêtés de compte
- La gestion de trésorerie
- Les chèques et chéquiers
- Les cartes bancaires
- Les virements, prélèvements et TIP
- Les opérations relatives au portefeuille
- Les dates de valeur
- Les oppositions
- Les incidents de fonctionnement
- Les incidents de paiement

LA BANQUE A DISTANCE

P. 10

- Direct Ecureuil Pro
- Direct Ecureuil Pro Secteur Public
- AlertEcureuil Pro
- Les échanges de données informatisées
- Certificat Electronique

LES SERVICES MONETIQUES

P. 13

- La monétique accepteur
- Paiement en « N fois »
- SP Plus

LES OPERATIONS INTERNATIONALES

P. 14

- Les opérations de change
- Les opérations avec l'étranger
- TRADE : une offre de services à l'international

LES OPERATIONS SUR VALEURS MOBILIERES

P. 15

- Les achats et ventes de titres
- Les autres prestations

LES AUTRES SERVICES

P. 17

- Les coffres-forts
- Les recherches et prestations diverses

L'INGENIERIE SOCIALE ET VOTRE GESTION DE PATRIMOINE

P. 18

- Ingénierie Sociale
- Gestion privée

LES FINANCEMENTS

P. 18

- Les concours court terme
- Gestion du poste clients
- Les prêts moyen et long terme
- Les frais liés aux garanties
- Les produits dérivés de couverture de taux

GLOSSAIRE

P. 21

Ce document est l'un des éléments constitutifs des Conventions Entreprise et Associations

Ces conditions sont applicables à partir du 1^{er} janvier 2011 et modifiables à tout moment, après information clientèle selon les conditions générales des Conventions Entreprise et Associations.

Les prix suivis d'un ■ sont exprimés hors taxe.

Une facture des prestations bancaires liées à votre activité professionnelle vous est par ailleurs adressée trimestriellement.

VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN

> LA TENUE DE VOTRE COMPTE COURANT

▣ Service bancaire de base

Gratuit

(Offre groupée de services. Conditions d'accès et services définies aux articles L312-1 et D312-5 du Code Monétaire et Financier, services offerts dans le cadre du droit au compte)

> Les relevés

▣ Envoi de relevé de comptes Multi Produits :

Facturation du relevé jusqu'à 5 comptes :

Au-delà de 5 comptes :

Mensuel	Gratuit	1,01 € / compte supplémentaire
Bimensuel	3,76 € / trimestre	5,99 € / trimestre
Décadaire	5,79 € / trimestre	8,63 € / trimestre
Hebdomadaire	11,17 € / trimestre	16,75 € / trimestre
Quotidien	46,69 € / trimestre	72,07 € / trimestre

> Edition d'un relevé de compte au guichet :

3,25 €

> Les services

Service rémunération	3,55 € / mois
----------------------	---------------

> **Sécorexpress** ■ :

Cachet d'endossement ■	29,70 € / an
Dépôt jour/nuit ■	29,70 € / an
Dépôt Express ■	29,70 € / an
Assurance « Sécorexpress » uniquement pour la clientèle Entreprises*	27,40 € / an

Carnet de remises de chèques	Gratuit
Clôture de compte	160,24 €
Echelle de valeur (calcul d'intérêts détaillé)	20,30 € par édition

> Les forfaits

Associatis Essentiel uniquement pour les Associations	nous consulter
--	----------------

Récapitulatif annuel des frais (année précédente)	Gratuit
---	----------------

■ Cette prestation est soumise à la T.V.A. au taux en vigueur (19,6 % au 30/11/2010).

*Contrat de GCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances.

> LES ARRETES DE COMPTE

(Prélèvement trimestriel des frais et commissions)

Tenue de compte	16,66 € / mois
Commission de mouvement (Calculée sur le montant des opérations au débit du compte)	0,10 %
Commission sur plus fort découvert (Applicable sur le plus fort découvert en valeur de chaque mois)	0,06 % / mois
Commission de dépassement (Au prorata du nombre de jours débiteurs au-delà de l'autorisation de découvert)	9,13 %
Tenue de compte d'un compte inactif (sans mouvement depuis plus d'un an)	Gratuit
Edition d'échelle d'intérêts	20,30 € par édition
Information annuelle aux commissaires aux comptes ■	150 €

> LA GESTION DE TRESORERIE

Placement Automatisé de Trésorerie	nous consulter
Centralisation de Trésorerie	nous consulter

> LES CHEQUES ET CHEQUIERS

Chéquier	Gratuit
> Envoi de chéquier par courrier :	
en envoi simple	3,15 € / envoi
en recommandé	6,77 € / envoi
Emission d'un chèque de banque sur compte courant	13,70 €
Lettre-chèques	nous consulter

> LES CARTES BANCAIRES

> Cotisations

Carte Visa Business à débit immédiat	37,04 € / an
Carte Visa Business à débit différé	45,82 € / an
Carte Visa Gold Business (débit immédiat ou différé)	126,36 € / an
Assurance moyens de paiement « Pro Plus »*	20,30 €

■ Cette prestation est soumise à la T.V.A. au taux en vigueur (19,6 % au 30/11/2010).

*Contrat de GCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances.



> Opérations par carte

▣ Opérations de retrait :

> Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets :

En France et dans un pays membre de la zone Euro	Gratuit
A l'étranger hors zone Euro	
Commission proportionnelle	2,84 % du retrait
Commission fixe (par retrait)	3,25 €

> Retrait d'espèces aux guichets d'autres banques (cash advance) :

En France et dans un pays membre de la zone Euro	6,34 €
A l'étranger hors zone Euro	
Commission proportionnelle	2,84 % du retrait
Commission fixe (par retrait)	6,34 €

▣ Opérations de paiement :

> Paiement par carte :

En France et dans un pays membre de la zone Euro	Gratuit
A l'étranger hors zone Euro	
Commission de service (maximum de 6,25 €)	2,84 % du paiement

> Prestations liées aux cartes

Modification ponctuelle du plafond de paiement suite à la demande du client et après autorisation de la Caisse d'Épargne	16,93 €
Renouvellement suite à perte ou vol	8,83 €
Fabrication de carte en accéléré	50,75 €
Frais d'envoi de carte par courrier en recommandé	6,90 €
Remise de carte en agence	Gratuit
Re-fabrication de carte défectueuse	Gratuit
Réédition d'un code confidentiel	8,60 €

> Prestations spécifiques

Service Global Affaires	sur devis
Carte Achat Public (réservé au Secteur Public)	nous consulter

> LES VIREMENTS, PRELEVEMENTS ET TIP

> Virements

(Montant par opération)

Emission d'un virement vers un compte Caisse d'Epargne	Gratuit
--	----------------

> Emission d'un virement ordinaire occasionnel interbancaire :

Support papier	3,79 €
Support magnétique	0,51 €
Support télétransmission ou e-remises	0,21 €
Par Internet via Direct Ecureuil Pro	Gratuit
Par téléphone via Direct Ecureuil Pro	3,79 €

> Emission d'un virement de trésorerie (VSOT) ou virement gros montant (VGM) supérieur à 600 000 € :

Support papier	12,18 €
Support télétransmission ou e-remises	5,58 €
Mise en place ou modification d'un virement permanent externe	Gratuit
Exécution d'un virement permanent externe	1,27 € / opération*
Frais d'intervention sur fichier magnétique non conforme	20,3 € / correction

> Prélèvements et TIP

(Montant par opération)

Mise en place d'une autorisation de prélèvement	Gratuit
---	----------------

Paiement d'un prélèvement ou d'un Titre Interbancaire de Prélèvement (TIP)	Gratuit
--	----------------

> Emission d'un prélèvement :

Support papier	3,79 €
Support magnétique	0,51 €
Support télétransmission ou e-remises	0,29 €
Frais d'intervention sur fichier magnétique non conforme	20,3 € / correction

* Tarification prélevée annuellement.

> LES OPERATIONS RELATIVES AU PORTEFEUILLE

(Montant par effet)

> Remise d'effet :	
Support papier	4,06 €
Support magnétique	0,71 €
Support télétransmission ou e-remises	0,48 €
Remise de billet financier	7,51 € par billet
Remise d'effet non domicilié	15,81 €
Effet réclamé, prorogé	15,81 €
Avis de sort, d'acceptation, de modification	15,81 €
Réception d'effet impayé	15,81 €
Restitution d'effet	15,81 €
Rejet d'effet (total ou partiel)	21,08 €

> LES DATES DE VALEUR

Paielement par chèque	J
Remises de chèques compensables en France* :	J + 1 ouvré
Remise d'effet à l'encaissement	E + 4 calendaires
Remise d'effet à l'escompte	J + 1 calendaire
Effet domicilié	E

E = Date d'échéance de l'effet

J = Date de comptabilisation

**Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).*

> LES OPPOSITIONS

Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur	17,29 €
Frais d'opposition sur série de chèques par l'émetteur	24,31 €
Blocage carte (perte/vol/usage frauduleux)	24,80 €
Blocage carte par la banque (usage abusif)	60,90 €
Retrait de consentement sur autorisation de prélèvement	17,29 €

> LES INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

Commission d'intervention ⁽¹⁾ <i>Tarification plafonnée à 3 facturations par jour</i>	8,50 € / opération
Frais d'envoi de lettre de rappel de régularisation de compte (envoi simple)	11,90 €
Frais d'envoi de lettre de rappel de régularisation (envoi en recommandé)	15,13 €
Frais de capture de carte pour usage abusif	59,48 €
Frais de gestion contentieux	60,90 €

⁽¹⁾ *Commissions d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision ...)*

> LES INCIDENTS DE PAIEMENT

> Sur chèques

> Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision comprenant :

les frais de dossier,

la commission d'intervention⁽¹⁾,

les frais de chèque impayé,

les frais de lettre d'injonction au titulaire,

la déclaration Banque de France,

les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction,

les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire,

les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire,

les frais de blocage de provision pour régularisation,

les frais de délivrance du certificat de non-paiement,

les frais de lettre d'information au(x) mandataire(s),

les frais de lettre d'attestation de régularisation,

les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision par courrier simple



Pour rejet d'un chèque d'un montant inférieur ou égal à 50 €	30 € ⁽²⁾
Pour rejet d'un chèque d'un montant supérieur à 50 €	50 € ⁽²⁾

⁽²⁾ Tarification plafonnée à 2 opérations par jour.

> Sur virements et prélèvements

Pour un prélèvement inférieur ou égal à 20 €	frais identique au montant du prélèvement rejeté ⁽³⁾
Pour un prélèvement supérieur à 20 €	20 € ⁽³⁾

⁽³⁾ Tarification plafonnée à 40 euros par jour.

> Frais de procédures d'exécution

Frais par avis à tiers détenteur reçu	83,20 €
Frais de prise en charge et gestion incident/contentieux	83,20 €
Frais par saisie attribution	83,20 €
Frais par saisie conservatoire	83,20 €
Frais d'opposition administrative	10 % du montant dû au Trésor Public (maximum 81,20 €)

LA BANQUE A DISTANCE

> DIRECT ECUREUIL PRO

> Consultation et gestion de vos comptes à distance

■ Sur Internet⁽⁴⁾ : www.caisse-epargne.fr

Service de consultation et de gestion de compte + la Bourse en direct
Abonnement : 5,68 € / mois

⁽⁴⁾ Coût de communication selon votre fournisseur d'accès.

■ Par téléphone :

Serveur vocal 7 jours/7 et accès à un conseiller en ligne de 8h à 20h du lundi au vendredi et de 9h à 18h le samedi : **0825 800 825** (0,15 € la minute à partir d'un poste fixe en France métropolitaine), susceptible de révision selon votre opérateur.

> DIRECT ECUREUIL PRO SECTEUR PUBLIC

(uniquement pour la clientèle du Secteur Public)

Abonnement au service	nous consulter
-----------------------	----------------

> ALERTECUREUIL PRO

Message d'alerte par mail ou par SMS (dans la limite de 40 SMS par mois)	5 € / mois
Message d'alerte supplémentaire	nous consulter

> LES ECHANGES DE DONNEES INFORMATISEES (EDI)

> E-remises (envoi de fichiers par Internet)

Ouverture e-remises	50 €
Abonnement au service	6,10 € / mois

> Télétransmission

Ouverture du service ETEBAC 3	50 €
Abonnement ETEBAC 3 (arrêt de la commercialisation au 30/09/2011)	47 € / mois
Ouverture EBICS profil T (remplaçant ETEBAC 3)	50 €
Abonnement au service EBICS profil T	47 € / mois

Ouverture ETEBAC 5 (arrêt de la commercialisation au 30/09/2011)	nous consulter
Abonnement au service ETEBAC 5	nous consulter
Ouverture et abonnement au service EBICS profil TS (remplaçant ETEBAC 5)	nous consulter
Ouverture et abonnement au service PESIT	nous consulter

> Abonnement DATALIS experts comptables (télétransmission de relevés de compte) ■

Forfait mensuel pour les 10 premiers comptes	21,21 € / mois
Forfait mensuel par tranche de 10 comptes supplémentaires	12,73 € / mois

> Clôture de service EDI

E-remises	111,65 €
ETEBAC 3, EBICS profil T	110 €
ETEBAC 5, EBICS profil TS, PESIT	nous consulter

> Transactions initiées par EDI (e-remises ou télétransmission)

(Coût par opération)

▣ Virements

Emission d'un virement ordinaire occasionnel interbancaire	0,21 €
Emission d'un virement de trésorerie (VSOT)	5,58 €

▣ Virements émis vers l'étranger

Virements Européens ⁽¹⁾ et SEPA ⁽²⁾	0,21 €
---	--------

Autres virements

commission de transfert (minimum 11,17 €, maximum 80 €)	1,00 %
commission de change (minimum 13,05 €) (si en devises)	0,50 %

■ Cette prestation est soumise à la T.V.A. au taux en vigueur (19,6 % au 30/11/2010).

⁽¹⁾ Virements Européens = en euros ≤ 50 k€ vers toutes les banques UE

⁽²⁾ Virements SEPA = en euros vers les banques adhérentes à SEPA (27 pays UE + Norvège + Suisse + Liechtenstein + Islande + Monaco, sous réserve que la banque bénéficiaire adhère à SEPA, sinon la tarification "Autres virements internationaux" s'applique).

▣ Autres transactions

Emission d'un prélèvement	0,29 €
Frais de rejet par prélèvement émis ou TIP	7,61 € par ligne
Remise de LCR	0,48 €
Remise de TIP	0,33 €
Intervention sur fichier magnétique non-conforme	20,3 € / correction
Annulation d'opération à la demande du client (AOCT)	13,70 €

> CERTIFICAT ELECTRONIQUE (CertiCEo) ■

Solution de télé-déclaration de la TVA, signature électronique...	60 € / an
---	-----------

LES SERVICES MONETIQUES

> *Les tarifs sont liés à une étude sur mesure de votre activité qui s'appuie sur des critères économiques spécifiques. Pour prendre connaissance de ces tarifs, contactez votre chargé d'affaires qui vous orientera et vous présentera notre gamme complète de matériel de traitement de vos remises cartes et chèques.*

> LA MONETIQUE ACCEPTEUR

Location de Terminaux de Paiement Electronique (TPE), gestion des flux de cartes bancaires, autres services	nous consulter
---	----------------

> PAIEMENT EN « N FOIS » ■

Chargement du logiciel, abonnement mensuel, coût par opération	nous consulter
--	----------------

> SP PLUS ■

Système de paiement sécurisé par Internet

Mise en service de SP Plus, abonnement mensuel, coût par opération (hors commission carte bancaire), autres services	nous consulter
--	----------------

■ Cette prestation est soumise à la T.V.A. au taux en vigueur (19,6 % au 30/11/2010).



LES OPERATIONS INTERNATIONALES

> LES OPERATIONS DE CHANGE

> Achat et vente de billets étrangers (par opération) :

Monnaie hors zone euro :

Commission de service (minimum 4,97 €) 3,13 % du montant de l'opération

> Vente (délivrance) de chèques de voyage (par opération) :

En euros ou monnaie hors zone euro :

Commission de service (minimum 4,97 €) 1,56 % du montant de l'opération

> Achat (reprise) de chèques de voyage (par opération) :

En euros ou monnaie hors zone euro :

Commission de service (minimum 4,97 €) 3,13 % du montant de l'opération

> LES OPERATIONS AVEC L'ETRANGER (Hors Télétransmission)

> Virements et chèques émis vers l'étranger

Virements Européens⁽¹⁾ et SEPA⁽²⁾ 3,79 €

> Autres virements internationaux et chèques émis

Commission de transfert (minimum 17,32 €, maximum 80 €) 1,00 %

Commission de change (minimum 13,05 €) (si en devises) 0,50 %

▣ Pour tous virements émis vers l'étranger (en euros ou en autres devises) :

Commission de correction (si coordonnées manquantes ou erronées) 14,46 € / virement

> Virements reçus de l'étranger

Virements Européens⁽¹⁾ et SEPA⁽²⁾ **Gratuit**

⁽¹⁾ Virements Européens = en euros ≤ 50 k€ vers toutes les banques UE

⁽²⁾ Virements SEPA = en euros vers les banques adhérentes à SEPA (27 pays UE + Norvège + Suisse + Liechtenstein + Islande + Monaco, sous réserve que la banque bénéficiaire adhère à SEPA, sinon la tarification "Autres virements internationaux" s'applique).

> Autres virements internationaux reçus

Commission de rapatriement	11,17 €
Commission de change (minimum 13,05 €) (si en devises)	0,50 ‰

> Encaissement d'un chèque étranger

> Chèque libellé en euros :

Commission d'encaissement (minimum 8,48 €)	1,00 ‰
+ Frais de dossier	2,65 € (par remise d'un même pays)

> Chèque libellé en autre devise :

Commission d'encaissement (minimum 8,48 €)	1,00 ‰
Commission de change (minimum 13,05 €)	0,50 ‰
+ Frais de dossier	2,65 € (par remise d'une même devise)

Chèque étranger impayé	20,71 €
------------------------	---------

> TRADE : une offre de services à l'international

Opérations documentaires, Garanties, Change, Avances en devises, Outils Internet	nous consulter
--	----------------

LES OPERATIONS SUR VALEURS MOBILIERES

> LES ACHATS ET VENTES DE TITRES

Parts sociales : souscription, rachat, gestion	Gratuit
--	----------------

> Ordres de bourse

> En agence (minimum 16,54 € / ordre)	1,42 % du montant de l'opération
---	---

Ordre annulé avant exécution	10,66 €
------------------------------	---------

Ordre non exécuté, tombé	10,66 €
--------------------------	---------

> Avec Direct Ecureuil Pro par téléphone (minimum 12,18 € / ordre)	1 % du montant de l'opération
--	--------------------------------------

Ordre annulé avant exécution	10,66 €
Ordre non exécuté, tombé	10,66 €
> Avec Direct Ecureuil Pro par Internet (minimum 7 € / ordre) 0,35 % du montant de l'opération	
Ordre annulé avant exécution	Gratuit
Ordre non exécuté, tombé	Gratuit

**> Courtage Bourses étrangères
et Service Règlement Différé (SRD)** nous consulter

> Droits de garde ■

(Applicables sur la valorisation de votre portefeuille arrêtée au 31/12 de chaque année)

> Compte-titres composé	
Uniquement de parts sociales	Gratuit
Uniquement de différentes valeurs Caisse d'Epargne (OPCVM, Emprunts Ecureuil, parts sociales)	22,07 € / an
De valeurs Caisse d'Epargne et d'autres valeurs, ou exclusivement d'autres valeurs (facturation uniquement sur le montant des autres valeurs)	0,24 % + 3,31 € / ligne (minimum : 26,73 € / an et maximum : 242,85 € / an)
Sans valeur et non clos	26,73 € / an

> LES AUTRES PRESTATIONS

Souscription d'OPCVM d'un autre Etablissement	27,57 €
> Frais de transfert de compte-titres	
vers une autre Caisse d'Epargne	Gratuit
vers un autre établissement ■	102,48 €
Clôture d'un compte-titres ■	27,13 €

■ Cette prestation est soumise à la T.V.A. au taux en vigueur (19,6 % au 30/11/2010).

LES AUTRES SERVICES

> LES COFFRES-FORTS ■

> Location de coffre-fort (sous réserve de disponibilité) (Contenu assuré jusqu'à 30 000 €, au-delà nous consulter)	
Petit : moins de 20 dm ³	49,64 € / an
Moyen : 20 à 39 dm ³	71,50 € / an
Grand : 40 à 59 dm ³	96,90 € / an
Très grand : 60 dm ³ et plus	130,26 € / an
Frais de forçage de coffre	coût réel de l'opération

> LES RECHERCHES ET PRESTATIONS DIVERSES

(Montant par opération)

Frais de recherche simple (hors compte-titres) sur information disponible en Centre d'Affaires (par opération recherchée ou par historique de compte)	14,38 €
Frais de recherche (hors compte-titres) sur information non disponible en Centre d'Affaires (par opération recherchée ou par historique de compte)	sur devis avec un minimum de 30 €
Frais de recherche simple sur compte-titres sur information disponible en Centre d'Affaires (par opération recherchée ou par historique de compte) ■	14,38 €
Frais de recherche sur compte-titres sur information non disponible en Centre d'Affaires (par opération recherchée ou par historique de compte) ■	sur devis avec un minimum de 30 €
Frais de photocopie d'un chèque (recto)	11,88 €
> Contestation non justifiée	
Sur un paiement de chèque	29,34 €
Sur un paiement par carte	29,34 €
Sur un retrait par carte au distributeur automatique	29,34 €
Délivrance d'une copie des informations nominatives détenues dans nos fichiers (CNIL)	Gratuit

■ Cette prestation est soumise à la T.V.A. au taux en vigueur (19,6 % au 30/11/2010).



L'INGENIERIE SOCIALE ET VOTRE GESTION DE PATRIMOINE

> INGENIERIE SOCIALE

Assurance Homme Clé	nous consulter
Epargne Salariale	nous consulter

> GESTION PRIVEE ■

Etude patrimoniale simple	150 €
Etude patrimoniale globale	minimum : 410 € et maximum : 820 €
Etude patrimoniale spécifique	à partir de 820 €

Pour plus de précisions concernant le contenu et les conditions de mise en œuvre de ces études, contactez votre chargé d'affaires.

LES FINANCEMENTS

> LES CONCOURS COURT TERME

Frais de dossier sur tous les concours court terme : découvert, escompte, cession de créances professionnelles, engagement par signature...	1 % du montant de l'opération (Minimum 100 €)
---	--

> Escompte

Minimum d'intérêts perçus	6,09 €
Minimum d'intérêts perçus en cas de prorogation d'effet escompté	4,97 €
Minimum de jours lors du décompte des agios	10 jours

> Cession de créances professionnelles

Frais par bordereau	17,76 €
Commission de service	17,76 € / créance

■ Cette prestation est soumise à la T.V.A. au taux en vigueur (19,6 % au 30/11/2010).

Notification ou acceptation	17,76 € / créance
Intervention sur évènement (prorogation, impayé...)	17,76 € / créance
Edition d'un échéancier mensuel de l'encours	17,76 €

> Caution bancaire

Commission d'engagement (sur le montant de la caution délivrée)	2 % / an
Frais de dossier de délivrance d'une caution bancaire	1 % du montant de la caution (minimum de 50 €)
Frais de tirage dans le cadre d'une ligne de caution accordée	15 €

> GESTION DU POSTE CLIENTS

> Notre offre d'affacturage,
d'information client et d'assurance-crédit [nous consulter](#)

> LES PRETS MOYEN ET LONG TERME

Frais de dossier sur prêts moyen et long terme (minimum 150 €)	1 % du montant de l'opération
Frais administratifs de financement en pool bancaire	nous consulter
Duplicata d'un contrat de prêt	45,16 €
Rédition d'un tableau d'amortissement (Hors édition pour modularité d'échéance à date anniversaire)	18,71 €
Changement de compte de prélèvement d'un contrat de prêt	5,64 €
Rédaction d'un avenant de contrat de prêt (minimum 172 €)	0,50 % du capital restant dû
Frais de dossier de réaménagement d'un prêt	nous consulter
Simulation de décompte de remboursement anticipé d'un prêt	33,85 €
Indemnité contractuelle de remboursement anticipé total ou partiel	selon conditions contractuelles
Majoration de taux en cas de retard dans le règlement des échéances	3 %
Frais de retard de paiement d'échéance(s) de prêt	17,26 €

> LES FRAIS LIES AUX GARANTIES

Nantissement de fonds de commerce	340 € par acte
Nantissement sur matériel et outillage	265 € par acte
Gage de véhicule	145 € par acte
Nantissement de valeurs ou de contrats détenus à la Caisse d'Epargne	51 € par compte
Nantissement de valeurs ou de contrats détenus hors Caisse d'Epargne	185 € par compte
Nantissement de parts de SCI et SCPI	507 € par acte
Nantissement d'actions ou de parts de sociétés autres	203 € par acte
Nantissement de la clause bénéficiaire	421 € par acte
Constitution d'acte (promesse d'hypothèque, blocage de compte courant d'associés, délégation de caution actif/passif ...)	35,52 € par acte
Mainlevée de nantissement de fonds de commerce	304,5 €
Autres types de mainlevée	96,42 €
Information annuelle des cautions (obligation légale)	53,80 € / contrat
Attestations diverses (sur demande de notaire, avocat ...)	18,71 €

> LES PRODUITS DERIVES DE COUVERTURE DE TAUX

[nous consulter](#)



GLOSSAIRE

LES INDICES DE REFERENCE

TBB = Taux de Base Bancaire, 6,60 % au 01/10/2010 taux susceptible de révision

T4M = Taux Moyen Mensuel du Marché Monétaire

EURIBOR = European Interbank Offered Rate

Le TBB est porté à la connaissance des clients par voie d'affichage ou information écrite.

Le T4M et l'EURIBOR figurent dans les principaux quotidiens économiques.

LE TEG (Taux Effectif Global)

Exemple de calcul de TEG

Le TEG est un taux proportionnel à un taux journalier (articles L313-I et suivants du Code de la Consommation).

Sur le ticket d'agios est mentionné le TEG qui comprend :

- les intérêts débiteurs
- les commissions de plus fort découvert
- les (éventuelles) commissions de dépassement.

$$\text{TEG} = \frac{(\text{Intérêts débiteurs} + \text{commission du plus fort découvert} + \text{commission de dépassement}) \times 36\,500^*}{\text{Nombre débiteurs}}$$

Nombre débiteurs : somme des soldes débiteurs en valeur de chaque jour du trimestre considéré.

La mention du TEG a pour but d'informer l'emprunteur du coût réel du crédit.

**36 600 si année bissextile*

Une entreprise utilise un découvert autorisé de 20 000 € en permanence sur un trimestre (soit 91 jours).

Les frais de dossier s'élèvent à 200 € (tarification à 1 % du montant du concours), le client dispose donc d'une somme de 19 800 €.

La somme de toutes les positions débitrices quotidiennement enregistrées pendant le trimestre appelée « somme des nombres débiteurs », est de :

$$20\,000 \times 91 = 1\,820\,000 \text{ €}$$

En supposant que le taux de découvert de ce client soit de 0,02 % par jour, le montant des intérêts dus en fin de trimestre sera de :

$$20\,000 \times 0,02 = 4 \text{ € par jour.}$$

Le montant de la commission du plus fort découvert sera de :
 $20\,000 \times 0,06 \times 3 = 36 \text{ €}$ pour le trimestre.

$\frac{100}{91}$
C'est-à-dire $\frac{36}{91} = 0,396 \text{ €}$ par jour

Le taux journalier sera donc de $4 + 0,396 = 0,0222 \%$

$\frac{19\,800}{365} \times 0,0222 = 0,0122 \%$
Le TEG ressort à : $365 \times 0,0222 = 8,104 \%$ l'an.

LE TAUX D'USURE

- L'ensemble des éléments servant à la détermination du TEG (intérêts débiteurs + commission du plus fort découvert + commission de dépassement) ne peut dépasser le taux d'usure (article L313-3 du Code de la Consommation).

« Constitue un prêt usuraire tout prêt conventionnel consenti à un TEG qui excède au moment où il est consenti, de plus d'un tiers le taux effectif moyen pratiqué au cours du trimestre précédent par les établissements de crédit pour des opérations de même nature comportant des risques analogues ».

- Au début de chaque trimestre civil, un avis du Ministère de l'Economie et des Finances, publié au Journal Officiel, indique le taux effectif moyen pratiqué le trimestre précédent pour les différentes opérations de crédit.

LES INTERETS DEBITEURS

Le calcul des intérêts trimestriels se fait en appliquant le taux convenu aux nombres débiteurs (somme des soldes débiteurs en valeur de chaque jour du trimestre considéré) :

$$\text{INTERETS DEBITEURS} = \frac{\text{Nombres débiteurs} \times \text{taux d'intérêt}}{36\,500^*}$$

- Les intérêts débiteurs sont calculés par rapport à un indice de référence (le T4M ou l'EURIBOR à 1 ou 3 mois) auquel est ajoutée une marge qui est fonction de la situation financière de l'entreprise cliente et, plus généralement, de l'appréciation de la Caisse d'Épargne sur le risque de cette opération de crédit.

LE TAUX D'ESCOMPTE

- Le taux d'escompte de la Caisse d'Épargne est déterminé par rapport à un indice de référence (le T4M ou l'EURIBOR à 1 ou 3 mois) auquel est ajoutée une marge qui est fonction de la situation

* 36 600 si année bissextile

financière de l'entreprise cliente, de la qualité des effets remis à l'escompte, et plus généralement de l'appréciation de la Caisse d'Epargne sur le risque de cette opération de crédit. Les agios sont décomptés de la façon suivante :

$$\text{AGIOS} = \frac{\text{Montant de l'effet} \times \text{taux d'escompte} \times \text{nombre de jour}^{(1)}}{36\,500^*}$$

LES PRETS

Les prêts de la Caisse d'Epargne peuvent être à taux fixe ou à taux variable. Dans ce dernier cas, ils sont indexés sur le T4M ou l'EURIBOR à 1 ou 3 mois.

⁽¹⁾ (y compris le jour de banque)

* 36 600 si année bissextile

Votre Centre d'Affaires est à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire, vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes ou prendre en compte une réclamation.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée par votre Centre d'Affaires, vous pouvez transmettre votre réclamation écrite à :

CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE

Service Relations Clients BDR
15 avenue de la Jeunesse
BP 127
44703 ORVAULT Cedex

Des Experts proches de chez vous

CENTRES D'AFFAIRES ENTREPRISES, ECONOMIE SOCIALE, SECTEUR PUBLIC, LOGEMENT SOCIAL

Côtes d'Armor

18 rue de Rohan - 22000 SAINT-BRIEUC
Tél : 02.90.03.10.73 - Fax : 02.96.61.16.29

Finistère

Rue Jules Janssen - ZI de Kergaradec
29490 GUIPAVAS
Tél : 02.98.00.50.61 (ou 50.62)
Fax : 02.98.42.31.73

Ille-et-Vilaine

4 rue du Chêne Germain - CS 17634
35576 CESSON-SEVIGNE Cedex
Tél : 02.99.25.59.11 - Fax : 02.99.25.59.12

Loire-Atlantique

15 avenue de la Jeunesse - BP 127
44703 ORVAULT Cedex
Tél : 02.40.67.76.85 - Fax : 02.40.67.76.66

Maine-et-Loire

5 boulevard Foch - BP 10130
49101 ANGERS Cedex 02
Tél : 02.41.81.71.96 - Fax : 02.41.81.70.49
2 rue Travot - 49300 CHOLET
Tél : 02.72.77.80.12 - Fax : 02.41.71.78.98

Mayenne

7 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
53000 LAVAL
Tél : 02.44.72.11.24 - Fax : 02.43.26.82.27

Morbihan

5 avenue Anatole France
56100 LORIENT
Tel : 02.97.87.34.21 - Fax : 02.97.87.34.54

Sarthe

47 avenue Bartholdi - Bâtiment Newton
72000 LE MANS
Tél : 02.43.43.53.01 - Fax : 02.43.42.25.16

Vendée

Rue Jacques-Yves Cousteau
ZAC de Beaupuy - BP 89
85003 LA-ROCHE-SUR-YON Cedex
Tél : 02.72.78.30.68 - Fax : 02.51.45.03.29

CENTRES IMMOBILIER PROFESSIONNEL

Nantes

15 avenue de la Jeunesse - BP 127
44703 ORVAULT Cedex
Tél : 02.40.67.76.49 (ou 76.53 ou 76.58)
Fax : 02.40.67.76.24

Rennes

4 rue du Chêne Germain - CS 17634
35576 CESSON-SEVIGNE Cedex
Tél : 02.99.25.58.03 (ou 57.76)
Fax : 02.99.25.59.51

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Bretagne - Pays de Loire - Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance - Capital de 964.000.000 euros - Siège social 2, place Graslin 44911 Nantes Cedex 9 - 392 640 090 R.C.S. Nantes - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 022 827 - Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs » n° 1878 T délivrée par la Préfecture de Loire-Atlantique, garantie par la CEGC - 128 rue de La Boétie - 75378 Paris Cedex 08.

Conditions applicables
au 1^{er} janvier 2011



CAISSE D'EPARGNE
BRETAGNE PAYS DE LOIRE